



Rapport annuel 2006



P. 3
Bilan 2006
P. 4
Perspectives
P. 5
Équipe dirigeante
P. 6
Faits marquants 2006

P. 8
Profil

P. 12
Service
client

P. 16
Sécurité

P. 22
Développement
local

P. 26
Ressources
humaines

P. 30
Comptes 2006

110 km

Autoroute Blanche

11,6 km

Tunnel du Mont Blanc
(concedé à ATMB et SITMB*)601
professionnels349 à l'autoroute et 252 au GEIE
du Tunnel du Mont Blanc**22,4
millions d'euros
investis en 2006 pour la sécurité
et la qualité de service

* Société italienne du Tunnel du Mont Blanc.

** Équipes mises à disposition par SITMB
et par la société GSA incluses.

L'année 2006 a été marquée par l'aboutissement de dossiers structurants pour ATMB et la poursuite de son action au service de la sécurité, de ses clients et des territoires.

Au cœur de sa mission de service public, l'action en matière de sécurité s'est poursuivie autour de trois leviers : des investissements de 22,4 millions d'euros pour la qualité du réseau, la formation et l'entraînement des équipes avec cinq exercices de simulation à l'autoroute et au tunnel, des opérations de sensibilisation à destination des conducteurs sur les thèmes de l'hypovigilance, de l'alcool au volant...

Au Tunnel du Mont Blanc, une convention de coopération permanente avec les services publics de secours français et italiens, partenaires essentiels de la sécurité, a été signée en décembre. Elle s'inscrit dans le cadre de la prise en charge du service d'intervention immédiate basé au tunnel par les équipes de la société GSA.

En matière de service client, 2006 aura permis la signature d'un protocole d'accord avec le groupement transfrontalier européen, les élus de Haute-Savoie et le conseil général autour d'un abonnement au télépéage pour les trajets domicile-travail. Cette formule représente aujourd'hui un abonné sur quatre à l'autoroute.

Notre action pour la desserte des territoires s'est poursuivie en partenariat avec le département concernant les études pour les demi-échangeurs de Passy, Bonneville et Sallanches, et avec l'État concernant les travaux de la RN205.

Sur le plan financier, notre résultat net, positif pour la deuxième année, s'élève à 34 millions d'euros avec un chiffre d'affaires de 140 millions d'euros. Il permet de compenser les 38 millions d'euros de pertes cumulées entre 1998

et 2004. Si ces perspectives sont encourageantes, l'endettement d'ATMB reste élevé à 406 millions d'euros, générant des charges financières annuelles de 19 millions d'euros.

En 2006, ATMB a travaillé avec l'État pour l'allongement à 2050 des concessions du Tunnel du Mont Blanc et de l'Autoroute Blanche. Au printemps 2006, une avancée

« 2006 a permis
l'aboutissement de
dossiers structurants
et la poursuite de notre
action au service de la
sécurité, de nos clients
et des territoires. »

importante a été réalisée avec l'avis favorable de la Commission européenne. Dans cette perspective, ATMB a poursuivi les échanges avec l'État pour la mise à jour de son cahier des charges et l'élaboration de son contrat d'entreprise à cinq ans.

Parallèlement, ATMB a fait évoluer son organisation pour clarifier les missions de chaque direction, développer les synergies et renforcer ses instances de gouvernance.

Jean-Paul Chaumont,
Directeur général



L'année 2007 est placée sous le signe de la consolidation.

Consolidation de nos relations avec l'État à travers notre cahier des charges et notre contrat d'entreprise : le travail engagé depuis 2006 sur ce dossier est l'occasion de réaffirmer notre mission de service public au cœur des territoires haut-savoyards, entre Suisse, France et Italie.

601 personnes travaillent au quotidien sur les 110 km de l'Autoroute Blanche et les 11,6 km du Tunnel du Mont Blanc pour assurer 24 h/24 des conditions de trafic optimales. C'est à travers cette exigence que notre action en matière de sécurité, de services, d'investissements sera fixée avec l'État. C'est ensuite la consolidation de nos investissements. Vingt-cinq millions d'euros seront engagés sur l'année 2007 à l'Autoroute Blanche, au Tunnel du Mont Blanc et sur la RN205. Ils permettront notamment la poursuite des chantiers de chaussées et de glis-

« S'inscrire pleinement dans une démarche de développement durable. »

sières pour la sécurité, le doublement de la buse de Vallard pour la protection de l'eau et le lancement des travaux du demi-échangeur de Passy pour la qualité de la desserte locale.

Sur le plan environnemental, ATMB a été la première à mettre en place une tarification écologique au Tunnel du Mont Blanc selon les classes Euro des poids lourds. Elle étudie la possibilité d'introduire un dispositif incitatif à l'autoroute.

2007 sera enfin marquée par le procès en appel de l'incendie du Tunnel du Mont Blanc. Ayant accepté la décision du tribunal de première instance, ATMB n'est pas concernée directement. Une page difficile, qui a permis d'indemniser les familles de victimes de manière équitable, se tourne pour les équipes d'ATMB.

ATMB est aujourd'hui en marche pour de nouvelles ambitions. Pour se préparer aux enjeux de demain, les hommes et les compétences sont placés au cœur de notre action. C'est là tout le sens de notre engagement dans la gestion des compétences, à travers des plans de formation et des déroulements de carrière adaptés. Il s'agit d'un chantier clé pour que les hommes, qui constituent notre première force, puissent tous apporter leur contribution à l'action d'ATMB.

C'est aussi un nouvel élan qui sera donné à l'entreprise ATMB, afin que celle-ci, dans le cadre de sa mission de service public pour la circulation des marchandises et des personnes, s'inscrive pleinement dans une démarche de développement durable.

ATMB, entreprise moderne et responsable, partenaire à part entière des acteurs du territoire que sont les collectivités, les entreprises et les hommes et les femmes qui l'habitent. Voilà le sens que les équipes qui font ATMB au quotidien souhaitent donner à leur action dans les années qui viennent.

Gérard de Pablo,
Président

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU 20 AVRIL 2007

Administrateurs

Gérard de Pablo

Président d'ATMB.

Jean-Claude Albouy

Ingénieur général des Ponts et Chaussées honoraire, représentant du ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer.

Vincent Amiot

Directeur régional de l'équipement Rhône-Alpes. Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer.

Marine de Carné

Sous-directrice de l'Europe méridionale. Ministère des Affaires étrangères.

Philippe Dumas

Président et représentant d'Autoroutes de France.

Jean Flory

Ancien vice-président de la Fédération française des sociétés d'assurance.

Florence Gorgeon

Adjointe au chef du bureau Transports, Routes et Ports. Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Claude Haegi

Ancien président du gouvernement de la République et du canton de Genève. Représentant le canton de Genève.

Bertrand Lévy

Ingénieur général des Ponts et Chaussées.

Pierre Muller

Conseiller administratif de la ville de Genève, responsable du Département des finances et de l'administration générale. Représentant de la ville de Genève.

Ernest Nycollin

Président du conseil général de Haute-Savoie. Représentant des collectivités publiques françaises.

Laurent Perdiolat

Chef du bureau Transport aérien et Autoroutes. Agence des participations de l'État. Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Serge Rabet

Rédacteur Transports terrestres. Ministère des Affaires étrangères.

Directeur général d'ATMB

Jean-Paul Chaumont

Commissaire du gouvernement

Patrice Parisé

Directeur des Routes. Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer.

Commissaire du gouvernement adjoint

Pierre-Denis Coux

Chargé de la sous-direction des Autoroutes et des Ouvrages concédés. Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer.

Contrôleur général économique et financier

Jacques Funel



L'équipe dirigeante d'ATMB

En mars 2006, ATMB a mis en place un comité de direction élargi et de nouveaux comités de gestion transversaux (stratégie et engagement, exploitation...). Cette évolution répond à trois objectifs : accroître les synergies entre directions fonctionnelles et opérationnelles, clarifier les domaines d'intervention et renforcer la gouvernance d'entreprise.



Gérard de Pablo
président



Jean-Paul Chaumont
directeur général



Pierre Vicédo
directeur général adjoint
directeur gérant du GEIE-TMB*



Sandrine Bonnet-Badillé
directeur administratif
et financier



Philippe Deloire
directeur des ressources
humaines



Cécile Dubois-Carrier
responsable de l'antenne
de Chamonix



Pierre-François Linarès
directeur du GEIE-TMB*



Bernard Port
directeur des investissements



Frédéric Ricard
directeur du développement



Élisabeth Sawicki
directeur de la communication



Stéphane Swierczynski
responsable audit interne
et risques



Patrick Troulay
directeur du réseau

* GEIE-TMB : Groupement européen d'intérêt économique du Tunnel du Mont Blanc.

Nos réalisations



JANVIER 2006 PLUS DE FLUIDITÉ À LA DOUANE DE BARDONNEX

Pour une fluidité accrue à la douane de Bardonnex, ATMB a investi 250 000 euros aux côtés du canton de Genève et de la commune de Saint-Julien-en-Genevois. Les travaux ont permis d'augmenter de 30 % la capacité de la douane.

FÉVRIER 2006 ATMB DISTRIBUE DES GILETS DE SÉCURITÉ

Dans le cadre de son engagement pour la sécurité de ses clients, ATMB se mobilise pour les conducteurs devenus temporairement piétons. En 2006, plus de 30 000 gilets réfléchissants ont été distribués gratuitement, notamment aux conducteurs immobilisés sur l'autoroute. Une initiative qu'ATMB reconduira désormais chaque année.

MAI 2006 PROXIMI'T : UN ABONNEMENT AVEC 50 % DE RÉDUCTION

Suite à l'accord signé avec le groupement transfrontalier européen, ATMB et le conseil général de Haute-Savoie financent respectivement 35 % et 15 % des 50 % de réduction de l'abonnement Proximi't pour les trajets domicile-travail. Fin 2006, sur les 19 618 abonnés de l'autoroute, 25 % avaient choisi Proximi't.

MAI 2006 DIX MILLIONS D'EUROS POUR LA QUALITÉ DES CHAUSSÉES

Pour accroître la sécurité et le confort des clients de l'autoroute, ATMB investit 10 millions d'euros sur cinq ans pour la pose de nouveaux enrobés. En 2006, les secteurs de Saint-Julien-en-Genevois/Viry, Étrembières et Cluses ont été réalisés.



ÉTÉ 2006 TROIS NOUVEAUX DEMI-ÉCHANGEURS POUR L'AUTOROUTE

ATMB a poursuivi en 2006 les études pour les échangeurs de Bonneville, Passy et Sallanches qu'elle finance à hauteur de 26 %. ATMB, qui assure également la maîtrise d'ouvrage, travaille en étroite concertation avec le conseil général, principal investisseur, et les communes concernées.



SEPTEMBRE 2006 RN205 : TRAVAUX POUR LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT AU CARREFOUR DE LA VIGIE

Axe clé pour le trafic local et les échanges entre Suisse, France et Italie, la RN205 a fait l'objet d'un investissement global de 70 millions d'euros, dont 39 financés par ATMB. En tant que maître d'ouvrage, ATMB a finalisé en 2006 les travaux de sécurisation et d'intégration paysagère du carrefour de la Vigie et assuré leur financement en totalité pour 7,8 millions d'euros dont 1,2 million d'euros consacrés à l'environnement.



DÉCEMBRE 2006 EXERCICE DE SÉCURITÉ POUR LES ÉQUIPES D'INTERVENTION IMMÉDIATE DU TUNNEL

En 2006, le service d'intervention immédiate du Tunnel du Mont Blanc a été confié à des équipes de la société GSA. Professionnels de la lutte incendie, les 72 équipiers ont suivi deux mois de formation et ont participé en décembre à l'exercice de sécurité des services publics, simulant plusieurs collisions faisant 17 victimes.

DÉCEMBRE 2006 TUNNEL : UNE COOPÉRATION ÉTROITE AVEC LES SERVICES PUBLICS

Pour la continuité de la coopération avec les services publics, une convention a été signée le 16 décembre entre le GEIE du Tunnel du Mont Blanc, le service d'incendie et de secours de la Haute-Savoie ainsi que la région autonome du Val d'Aoste. Outre les interventions en cas d'incendie, cet accord prévoit une assistance réciproque en matière de formation.



Cécile Dubois-Carrier*, ATMB.
Frédérique Alavéra**,
direction interdépartementale des routes Centre-Est.

Acteur de
l'aménagement des
territoires, ATMB
contribue par ses
investissements à
accroître la sécurité
et l'intégration de la
RN205, axe clé pour
la vallée de
Chamonix et les
échanges
interrégionaux.

ATMB

au service des territoires

601

personnes à l'Autoroute
Blanche et au Tunnel
du Mont Blanc (équipes
SITMB et GSA incluses).

Entre Suisse, France et Italie, l'Autoroute Blanche et le Tunnel du Mont Blanc desservent l'Ain et la Haute-Savoie, territoires à l'attractivité économique et touristique croissante.

Pour assurer les meilleures conditions de trafic 24 h/24, ATMB rassemble, avec le groupement européen en charge de l'exploitation du tunnel, 601 professionnels. Elle a investi, en 2006, 22,4 millions d'euros pour la sécurité et la qualité de son réseau.



Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc : une entreprise pour une mission de service public

ATMB a été créée en 1957 pour financer la construction du Tunnel du Mont Blanc aux côtés de la Société italienne du Tunnel du Mont Blanc (SITMB). Aujourd'hui, les deux sociétés sont concessionnaires de l'ouvrage et s'appuient pour son exploitation sur des équipes franco-italiennes regroupées au sein d'un Groupement européen d'intérêt économique.

La construction et l'exploitation de l'Autoroute Blanche (A40) ont également été confiées à ATMB en 1971. De Châtillon-en-Michaille au Fayet, l'Autoroute Blanche représente, avec ses deux ramifications vers la Suisse (A401 et A411), un réseau de 110 km offrant une desserte fine des territoires, grâce à 13 échangeurs.

Un réseau au cœur de l'économie régionale

Entre monts et vallées alpines, le réseau d'ATMB constitue un axe clé pour le dynamisme économique et touristique des territoires de l'Ain, de la Haute-Savoie, du bassin genevois et du Val d'Aoste.

* Responsable de l'antenne ATMB de Chamonix.

** Chef de centre d'entretien et d'intervention de la DIR Centre-Est.

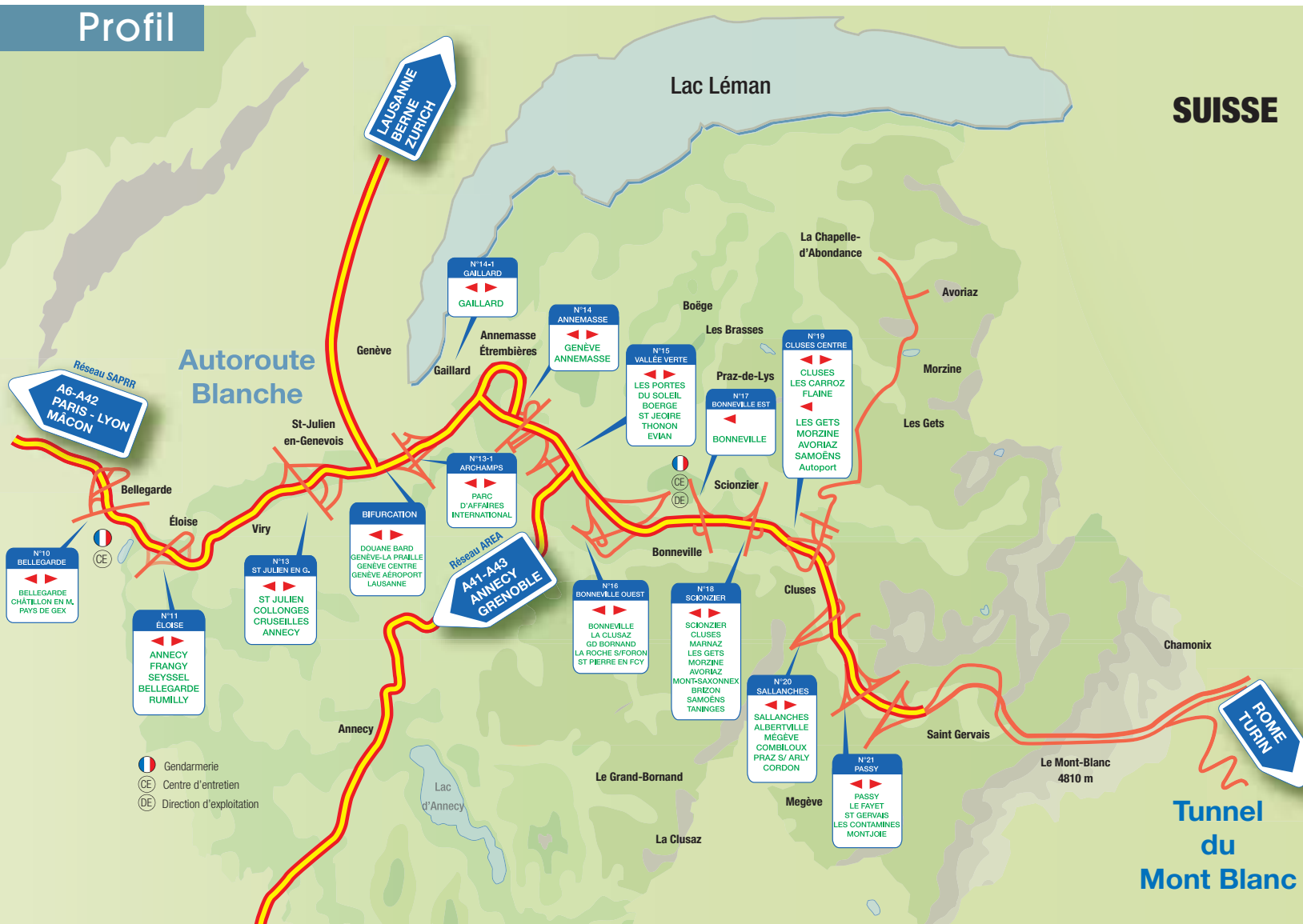


GEIE-TMB

252 personnes pour la gestion opérationnelle des 11,6 km du Tunnel du Mont Blanc

Depuis mars 2002, le Groupement européen du Tunnel du Mont Blanc (GEIE-TMB) est responsable, pour le compte d'ATMB et de SITMB, de toutes les activités liées à la gestion opérationnelle du tunnel et des aires de régulation du trafic en Italie et en France. Il est composé d'équipes franco-italiennes. 180 personnes sont mises à disposition par ATMB et SITMB, et 72 par la société GSA pour les équipes d'intervention immédiate.

Le GEIE-TMB pilote les projets et les travaux pour maintenir un haut niveau de sécurité et de service au tunnel. Il perçoit aussi les péages. En matière de sécurité, une commission intergouvernementale de contrôle, composée de représentants des États français et italien, fixe les règles du tunnel avec l'appui d'un comité d'experts.



Qu'il s'agisse de clients locaux, de vacanciers ou de professionnels du transport, les équipes de l'Autoroute Blanche accueillent 22 065 véhicules par jour et celles du GEIE du Tunnel du Mont Blanc 4 947 véhicules. Premiers clients du réseau d'ATMB, les véhicules légers représentent respectivement 87 % et 65 % du trafic à l'auto-
route et au tunnel.

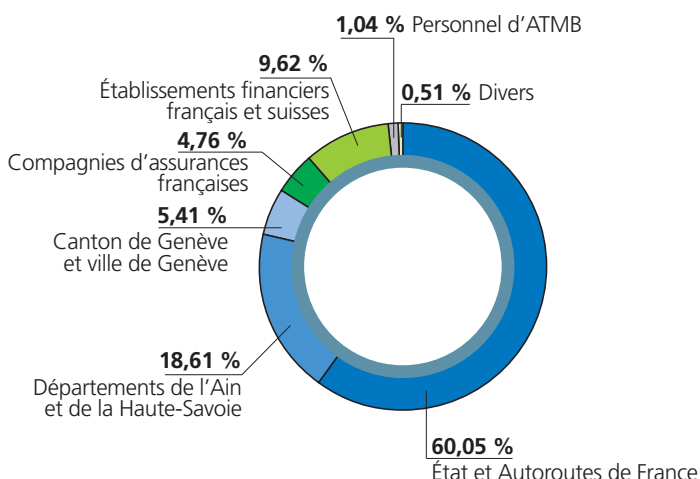
Sécurité, service client et développement local : trois axes prioritaires pour l'action d'ATMB

Entre 2003 et 2006, ATMB a structuré son action au travers de son projet d'entreprise CAP 2006. Celui-ci a notamment permis de réaliser des avancées significatives en matière de sécurité, de service client, de desserte locale ou de redressement de la situation financière d'ATMB.

En 2006, ATMB s'est engagée avec l'État à rénover son cahier des charges et à bâtir un contrat d'entreprise quinquennal. Cela s'inscrit dans la perspective d'allongement des durées de concessions à 2050 de l'Autoroute Blanche et du Tunnel du Mont Blanc. Cet allongement a obtenu un avis favorable de la Commission européenne au printemps 2006 et les procédures sont en cours avec l'État pour son intégration dans les contrats de concession. ■

L'État et les collectivités actionnaires à 84,08 % d'ATMB

Au 31 décembre 2006, le capital social d'ATMB s'établissait à 22 298 048 euros. Il est composé de 1 393 628 actions d'une valeur nominale unitaire de 16 euros.





Autoroute Blanche et Tunnel du Mont Blanc : deux infrastructures et une mission de service public pour ATMB.

Autoroute Blanche (110 km)

Effectif

349 personnes

Trafic moyen

22 065 véhicules par jour dont 87 % de véhicules légers

Investissements

13 millions d'euros pour ATMB

Tunnel du Mont Blanc (11,6 km)

Effectif du GEIE-TMB

252 personnes (équipes mises à disposition par ATMB, SITMB et GSA)

Trafic moyen

4 947 véhicules par jour dont 65 % de véhicules légers

Investissements

9,4 millions d'euros (part ATMB pour le tunnel et la RN205)

ZOOM SUR...

le massif du Chablais



Les paysages du Chablais sont accueillants et dominés par la couleur verte – étages de forêts, vallons encaissés, riches alpages, lacs blottis – et ponctués par des villages de caractère. L'hiver, c'est une capitale du ski, des Portes du Soleil aux petites stations de

moyenne montagne ; l'été, c'est un haut lieu de l'élevage laitier, avec notamment la petite vache d'Abondance qui donne le fameux fromage du même nom. En toutes saisons, c'est le paradis de la randonnée, de la balade familiale à la course sportive.

En France : Abondance, Avoriaz, Châtel, La Chapelle-d'Abondance, Les Gets, Montriond, Morzine, Saint-Jean-d'Aulps.
En Suisse : Champéry, Morgins, Val-d'Illeiez, Les Crozets, Champoussin, Torgon.



Dialogue et qualité de service : en proposant une réduction de 25 % aux étudiants, ATMB souhaite faciliter l'accès à l'autoroute, plus sûre que le réseau national.

Marie Davin,
conseillère clientèle
de l'Autoroute Blanche,
accueille une étudiante.

Pour une qualité de service optimale 24 h/24

19 656

abonnés au télépéage
(+ 58 % par rapport à 2005),
soit 21 714 badges
commercialisés.

Au total, 205 personnes de l'Autoroute Blanche et du GEIE du Tunnel du Mont Blanc sont mobilisées pour accueillir les clients, qu'ils soient abonnés effectuant des trajets quotidiens, vacanciers en route vers les stations ou transporteurs.

Pour leur offrir une qualité de service optimale, l'action d'ATMB poursuit trois objectifs : fluidité, accessibilité et innovation.



Les automobilistes, premiers clients d'ATMB

En 2006, les automobilistes ont représenté 87 % du trafic de l'Autoroute Blanche, soit 19 230 véhicules. Le trafic lié au trajet entre lieu de vie et lieu de travail a crû de plus de 1 700 véhicules légers par jour sur les tranches 6 h-9 h et 16 h-19 h. Tous types de véhicules confondus, le trafic moyen à l'autoroute s'est élevé à 22 065 véhicules quotidiens, soit une évolution de 3,28 % par rapport à 2005.

Le Tunnel du Mont Blanc a accueilli en moyenne 3 243 véhicules légers quotidiens, soit 65 % de son trafic. Tous types de véhicules confondus, le niveau de trafic en 2006 au tunnel a progressé de 3,53 % par rapport à 2005, soit 4 947 véhicules par jour.

En desservant plus de 30 stations, le réseau d'ATMB joue un rôle clé pour l'économie touristique de la Haute-Savoie et du Val d'Aoste. En 2006, les pointes de trafic ont été enregistrées à l'autoroute le 18 février avec 62 289 véhicules et le 12 août au tunnel avec 9 115 véhicules. Pour accueillir ce trafic exceptionnel, les équipes d'ATMB ont été doublées au péage et renforcées dans les centres d'exploitation, pour une sécurité et une qualité de service accrues. Quatre journées d'animation ont également été organisées sur les aires pour sensibiliser les conducteurs sur la sécurité et valoriser les richesses du terroir haut-savoyard.

Un axe interrégional franco-italien

Au service de la mobilité des personnes et des biens à travers les Alpes, le Tunnel du Mont Blanc joue un rôle clé dans les échanges franco-italiens. Ces deux nationalités constituent en effet 78 % des immatriculations du trafic lourd enregistré au tunnel. En 2006, le trafic lourd au Tunnel du Mont Blanc a représenté 1 704 véhicules quotidiens (dont 43 autocars), soit 40,8 % du trafic lourd cumulé Mont Blanc-Fréjus.

Télépéage : une demande croissante

Avec 21 714 badges commercialisés en 2006, ATMB a connu une augmentation de 58 % du nombre de ses abonnés au télépéage. Ce mode de paiement a représenté jusqu'à 65 % des transactions pour les trajets domicile-travail à Nangy et 30 % en moyenne sur l'année. Toujours en matière de télépéage, ATMB a réalisé des tests pour les poids lourds dans le cadre des échéances fixées par la Commission européenne.

Pour permettre aux étudiants d'emprunter facilement l'auto-route, plus sûre que le réseau national, ATMB leur a proposé à l'occasion de la rentrée universitaire 25 % de réduction pour tous les trajets en Rhône-Alpes. Plus de 700 étudiants en ont bénéficié.



De gauche à droite : **Céline Roth, Claude Gros, Maryse Rubin-Delanchy, Pascal Butet et Virginie Kowalski**, des équipes péage de l'Autoroute Blanche.



Tunnel du Mont Blanc : deux offres pour les clients locaux et les acteurs touristiques

Afin de proposer des conditions préférentielles à la clientèle notamment locale du tunnel, deux offres ont été développées par les équipes du GEIE-TMB pour une commercialisation en 2007. La première, valable pour un nombre maximal de 50 passages par mois, sera réservée aux personnes exerçant une activité transfrontalière pour leurs trajets domicile-travail. La seconde formule est destinée aux associations et opérateurs touristiques qui souhaitent utiliser des titres de passage à un tarif avantageux.

Des travaux pour plus de fluidité et de confort

Pour accroître la fluidité de la douane de Bardonnex aux heures de pointe, ATMB a mis en service en mars 2006 une voie supplémentaire dans chaque sens pour un investissement de 250 000 euros, co-financé avec le canton de Genève et la commune de Saint-Julien-en-Genevois.

Pour un confort de conduite accru, ATMB poursuit sur cinq ans un programme de 10 millions d'euros pour la pose de nouveaux enrobés sur l'autoroute. En 2006, les zones d'Étrembières, Saint-Julien-en-Genevois/Viry et Cluses ont été traitées.



Proximi't

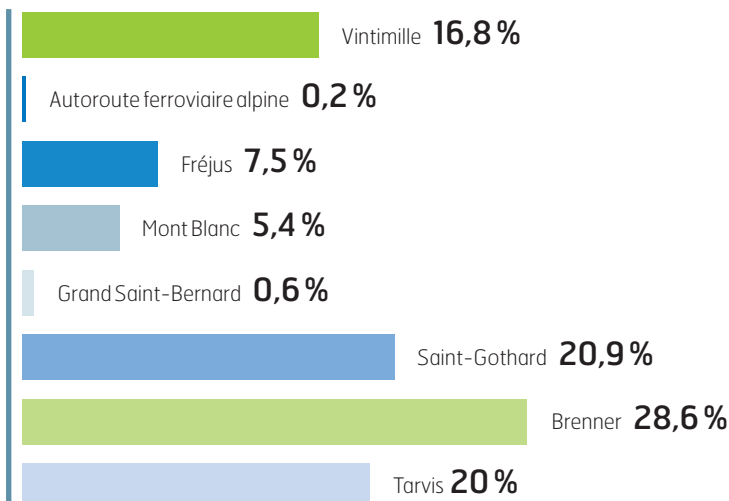
50 % de réduction pour les trajets quotidiens sur autoroute

Faciliter l'accès à l'autoroute, tel est l'objectif des discussions conduites en 2005 et 2006 entre le groupement européen transfrontalier, les élus de Haute-Savoie, le conseil général et ATMB. Celles-ci ont abouti en mai 2006 à la signature d'un accord. Dans ce cadre, ATMB a proposé son offre pour les trajets domicile-travail. Proximi't propose 50 % de réduction financées à 35 % par

ATMB et à 15 % par le conseil général pour 46 trajets mensuels. Cette formule comptait à fin décembre 4 649 abonnés, soit près d'un quart des abonnés de l'autoroute. De plus, Proximi't a permis à près de 1 468 clients de choisir l'autoroute, alors qu'ils n'étaient pas abonnés auparavant. 2006 a également vu le lancement de l'offre Intensité pour les clients effectuant plus d'un aller-retour par jour sur l'autoroute.

Frontières des Alpes : baisse du trafic lourd cumulé Mont Blanc-Fréjus

Depuis 1994, le trafic lourd cumulé Mont Blanc-Fréjus diminue. En 2006, l'itinéraire du Mont Blanc a représenté 5,4 % du trafic à travers les Alpes (8,9 % en 1998).



Trafic moyen journalier Autoroute Blanche

= 87,2 % du trafic total
19 230 véhicules

+ = 12,8 % du trafic total
2 835 véhicules

Tunnel du Mont Blanc

= 65,6 % du trafic total
3 243 véhicules

= 33,5 % du trafic total
1 661 véhicules

= 0,9 % du trafic total
43 véhicules

Qualité du réseau, mobilisation des équipes
et nouveaux services au cœur de la politique d'ATMB.

Pour accueillir les forts trafics estivaux au Tunnel du Mont Blanc, ATMB a mis en place une voie lente sur la rampe d'accès. En cas de retenue, l'arrêt des véhicules lourds sur cette voie permet de maintenir la fluidité du trafic local et des vacanciers sur la RN205.

Toujours pour accroître la qualité de service au tunnel, une zone a été aménagée sur la plate-forme sud permettant le stationnement temporaire des véhicules et le repos des conducteurs.

ZOOM SUR... le massif des Aravis



Le massif des Aravis est le camp de base idéal pour découvrir la Haute-Savoie en toutes saisons (mont Blanc à 55 km, lac d'Annecy à 30 km et Genève à 50 km). Cette chaîne rectiligne est un alignement de sommets entre 2 000 et 2 700 mètres, ce qui en fait un pays de cols

et de creux, idéal pour un ski diversifié et ludique. La Clusaz, Le Grand-Bornand ou encore Saint-Jean-de-Sixt et Manigod sont des exemples renommés de ce que l'on appelle aujourd'hui les stations villages. Ces villages, à l'architecture traditionnelle authentique, sont un haut lieu de la gastronomie

au goût prononcé du terroir, avec la fabrication du reblochon sous AOC et du chevrotin, dont la recette remonte à plus de trois siècles. Le col de la Colombière et celui des Aravis figurent au parcours historique de la route des Grandes Alpes.
La Clusaz, Le Grand-Bornand, Manigod, Saint-Jean-de-Sixt.

Une information trafic en temps réel grâce aux nouvelles technologies

L'affichage des temps de parcours sur l'autoroute s'est poursuivi à titre expérimental avec une amélioration de la précision des calculs de 20 %. Accessible depuis le site atmb.net, un dispositif expérimental d'alerte par SMS et e-mail a également été lancé pour signaler les événements significatifs sur le réseau. Il complète les 20 flashes e-mail *Coup d'œil* diffusés par le GEIE du Tunnel du Mont Blanc et le journal *Carte Blanche* pour les abonnés de l'autoroute. Enfin, pour optimiser l'information des clients, une étude a été réalisée concernant l'implantation de panneaux lumineux fixes sur les itinéraires et rampes d'accès au tunnel. ■



Un audit permanent des politiques de sécurité des Tunnels du Mont Blanc et du Vuache est réalisé par un expert indépendant, conformément à la directive européenne d'avril 2004.

Elio Marlier, responsable du département sécurité trafic du GEIE-TMB,

Andrea Mordasini, agent de sécurité pour les Tunnels du Mont Blanc et du Vuache.

La sécurité

priorité permanente

22,4 millions
d'euros

investis en 2006 par ATMB pour la sécurité et la qualité de son réseau.

En charge d'une mission de service public, ATMB fait de la sécurité sa préoccupation première. Une exigence qui repose sur trois leviers d'action : des investissements récurrents, des équipes formées et des campagnes régulières de sensibilisation des conducteurs.



22,4 millions d'euros d'investissement

En 2006, ATMB a investi 13 millions d'euros pour l'Autoroute Blanche. Parmi les chantiers les plus importants, les glissières de sécurité, qui jouent un rôle essentiel en évitant les sorties de route en cas d'accident, ont été traitées sur les secteurs de Vallard-Étrembières, du Tunnel du Vuache et de Bossey. La pose d'enrobés pour une adhérence accrue des chaussées s'est poursuivie au niveau de Saint-Julien-en-Genevois/Viry, Étrembières et Cluses.

Sur le plan des équipements, 2006 a permis le déploiement de caméras, de la téléphonie et de l'interphonie aux péages pour une sécurité accrue des équipes ainsi que la mise en place d'une nouvelle version du système de supervision du PC de commandement SIERRA. Toujours pour la sécurité des équipes, ATMB a poursuivi en 2006 la réalisation de refuges destinés aux agents de maintenance en intervention.

Les travaux d'entretien ont représenté plus de 2 millions d'euros avec le remplacement des clôtures, de l'éclairage, le contrôle des équipements du Tunnel du Vuache et des viaducs...

Au Tunnel du Mont Blanc, les travaux pilotés par les équipes du GEIE ont représenté 3,2 millions d'euros d'investissement (dont 1,6 million pour ATMB). En matière d'équipements, 2006 a notamment permis de poursuivre l'évolution fonctionnelle de la gestion technique centralisée, le développement du parc de véhicules avec l'acquisition de dix engins, la mise en place de capteurs pour le monitoring du système de ventilation ou encore la modernisation de la centrale thermique située côté sud du tunnel. En outre, les équipes du GEIE-TMB ont procédé au remplacement des feux et des panneaux lumineux mobiles.

Sur le plan des infrastructures, trois principaux chantiers ont été conduits avec la consolidation du pont Condotte, la réalisation de travaux d'enrobés sur la rampe d'accès sud du tunnel et la construction du chalet des douanes côté nord.

Concernant la RN205, ATMB a piloté et financé les travaux de mise en sécurité et de réaménagement du carrefour de la Vigie à hauteur de 7,8 millions d'euros.



Catherine Ouvrard et Didier Bonnet, du poste de commandement SIERRA de l'Autoroute Blanche.

Gagner le défi de la sécurité avec les clients

Sur le plan de l'accidentalité, l'année 2006 a été marquée pour l'autoroute par six accidents mortels. On constate néanmoins, par rapport à 2005, une baisse de 20 % du nombre total d'accidents et de 42 % du nombre de blessés graves. L'analyse de l'accidentalité révèle que, dans 6 cas sur 10, la fatigue et la vitesse ont été des facteurs clés des accidents mortels.

Au Tunnel du Mont Blanc, un accident corporel sans gravité est survenu suite à la perte de contrôle d'un véhicule léger. Aucun accident matériel n'a été constaté.

Un comité de sécurité opère une veille permanente de l'accidentalité de l'autoroute et définit les actions à conduire. Ainsi, en 2006 a été décidée la mise en place d'atténuateurs à chaque péage pour limiter les effets d'un choc en cas d'accident.

Quatre campagnes ont été conduites en 2006 pour sensibiliser les conducteurs. ATMB s'est mobilisée au moment des départs estivaux pour alerter sur les risques de la fatigue au volant. Une conférence de presse avec le préfet de Haute-Savoie a été organisée et 50 000 livrets réalisés avec des médecins ont été diffusés aux clients de l'autoroute.

Un expert sécurité indépendant pour les Tunnels du Mont Blanc et du Vuache

Depuis septembre 2006, conformément à la directive européenne, un expert indépendant analyse la politique de sécurité menée aux Tunnels du Mont Blanc et du Vuache. Sa mission consiste à vérifier la structure et les équipements de chaque tunnel, en exploitation normale et en cas d'événement. Il s'assure également de l'efficacité des procédures en cas d'incident et de la bonne coordination entre

les services et avec les partenaires extérieurs. Il vérifie en outre les modalités de formation des équipes et participe aux exercices de sécurité. Chaque année, ses observations font l'objet d'un rapport détaillé, transmis au préfet de Haute-Savoie pour le Tunnel du Vuache, et au comité de sécurité et à la commission intergouvernementale de contrôle pour le Tunnel du Mont Blanc.

Autoroute Blanche	Tunnel du Mont Blanc
Des équipes mobilisées 24 h/24	
• 4 camions de patrouille pour la sécurité et l'assistance des clients • 43 agents pour le service hivernal • 2 opérateurs au poste SIERRA pour piloter les équipements et visionner le trafic	• 11 équipiers d'intervention immédiate aux deux têtes et au centre du tunnel • 5 équipiers sécurité trafic pour agir en cas d'incident avec les équipes d'intervention immédiate • 3 opérateurs sécurité trafic pour surveiller le trafic et piloter les équipements • 2 chefs de péage et plate-forme et 4 assistants sécurité trafic pour contribuer à l'accueil des services publics et l'évacuation des usagers en cas d'événement
Des équipements à la pointe de la technologie	
Des équipements contrôlés par le poste de commandement SIERRA • 62 caméras • 300 boucles de comptage • 12 stations météo • 51 panneaux électroniques d'information • Une détection automatique d'incident et une gestion technique centralisée au Tunnel du Vuache • 140 bornes d'appel d'urgence...	L'exploitation centralisée de tous les équipements • Plus de 28 000 données analysées • 120 caméras La gestion du trafic et l'information • 120 feux rouges, 12 fréquences FM... • 2 barrières et 40 demi-barrières La mise à l'abri en cas d'incident • 116 niches avec poste d'appel d'urgence et extincteurs • 37 abris reliés à la galerie d'évacuation La lutte contre l'incendie • 76 ventilateurs et 110 carreaux de désenfumage • 78 niches incendie • 3 véhicules à deux têtes « Janus »...

Le poste de commandement SIERRA, tour de contrôle de l'Autoroute Blanche, grâce à la présence 24 h/24 de deux opérateurs.

Tout au long de l'année, ATMB a procédé à la distribution de plus de 30 000 gilets de sécurité réfléchissants, à ses abonnés et à chaque client immobilisé suite à une panne ou à un incident.

Pour les fêtes de fin d'année, ATMB a lancé une campagne sur les risques de l'alcool au volant avec la diffusion d'une réglette pédagogique et de 30 000 éthylo-tests. Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Nez Rouge, plus de 400 personnes n'étant pas aptes à conduire ont également pu se faire raccompagner gratuitement à domicile.

Priorité d'ATMB, la sécurité des équipes a également été le thème d'une action de sensibilisation pour les clients de l'autoroute grâce à un dispositif de radar sur chantier. Le principe : sur une zone limitée à 90 km/h, une remorque dotée d'un panneau lumineux indique la vitesse instantanée des véhicules. Le conducteur est ainsi alerté de tout dépassement.

En 2006, ATMB a été la première société d'autoroutes à expérimenter un système permettant d'informer sur leur GPS les conducteurs des limitations de vitesse. Objectif : accroître la sécurité des clients et des équipes, particulièrement dans les zones où les vitesses sont limi-

tées temporairement en raison d'un chantier ou d'un accident.

Piloté et cofinancé par ATMB depuis 2003 avec le soutien du ministère des Transports, le programme de recherche Acteurs s'est poursuivi en 2006. Destiné à étudier le comportement des usagers en tunnel pour améliorer leur sécurité, il s'est traduit par l'intégration de questions sur la conduite en tunnel à l'examen théorique du code de la route. Autre concrétisation, conduite conjointement par le GEIE du Tunnel du Mont Blanc et la société française du tunnel routier du Fréjus, la diffusion de 100 000 exemplaires d'un porte-cartes pour sensibiliser les chauffeurs de poids lourds sur les consignes de sécurité en cas d'incendie.

Former les équipes

Comme chaque année, en 2006, la formation a été un élément clé de la politique de sécurité de l'Autoroute Blanche et du Tunnel du Mont Blanc. Elle a représenté un budget de 530 554 euros (près de 3 % de la masse salariale) auquel il faut ajouter 380 000 euros pour la formation des nouveaux équipiers d'intervention immédiate au tunnel. **À l'autoroute, les formations ont notamment concerné le risque**



routier, le service hivernal ou les matières dangereuses.

Pour partager les bonnes pratiques, un classeur des consignes à suivre pour les équipes des péages et un guide des procédures de balisage pour les équipes des centres d'entretien ont été réalisés.

Au tunnel, avant leur prise de fonction, les 72 nouveaux équipiers d'intervention immédiate ont suivi deux mois de formation portant sur les interventions en milieu confiné, en obscurité totale ou lors de l'extinction de feux. Sur l'ensemble du programme conduit au GEIE-TMB, des formations ont également été suivies par les équipiers sécurité trafic au centre de formation du tunnel du Fréjus et par les opérateurs sécurité trafic au Centre d'études des tunnels.

Six exercices pour simuler des situations de crise

En 2006, les équipes de l'autoroute ont participé à un exercice simulant un accident de transport de matières dangereuses et un carambolage. Réunissant plus de 200 intervenants, il a permis de tester les procédures du plan rouge et de valider le plan de secours spécialisé transport de matières dangereuses. Au Tunnel du Vuache, l'exercice annuel a permis de vérifier les procédures et les équipe-



GEIE du Tunnel du Mont Blanc

Une convention de coopération avec les services publics

Le 16 décembre 2006, le service d'intervention immédiate du tunnel, jusqu'alors assuré par les pompiers français et italiens, a été confié à la société GSA. Ce service permet de maintenir un haut niveau de sécurité grâce aux onze équipiers présents 24 h/24 aux deux têtes et au centre du tunnel. Parallèlement, pour assurer la continuité de la coopération essentielle avec les services publics, une convention de coo-

pération permanente a été signée entre le GEIE-TMB, le service d'incendie et de secours de la Haute-Savoie ainsi que la région autonome du Val d'Aoste. Outre les interventions en cas d'incendie à la charge des services publics, cet accord prévoit une assistance en matière de sécurité, des formations réciproques, ainsi qu'une collaboration étroite pour l'amélioration permanente des moyens de lutte contre l'incendie.



ATMB a conduit en 2006 des actions de sensibilisation, notamment sur la vitesse aux abords des chantiers et sur l'alcool au volant.

En sillonnant 24 h/24 l'autoroute, les patrouilleurs veillent sur la sécurité des conducteurs.



Gilles Duport, agent de sécurité de l'Autoroute Blanche.

ments, notamment en cas d'incendie.

Au Tunnel du Mont Blanc, les équipes du GEIE-TMB ont organisé trois exercices simulant tour à tour l'accident d'un autobus, l'incendie et l'accident d'un véhicule léger.

L'exercice des services publics a permis de tester les compétences des nouveaux équipiers d'intervention immédiate. Le scénario, qui mobilisait plus de 40 personnes, se basait sur un accident entre un poids lourd et un véhicule léger avec un début d'incendie.

ZOOM SUR... le Grand Massif



À mi-chemin entre Genève et Chamonix, cette partie pittoresque de la Haute-Savoie a une allure sauvage. Le Grand Massif accueille aussi bien les stations villages que les grandes stations intégrées. Ses stations villages et ses 265 km de pistes forment

Service hivernal : par tous les temps, la sécurité du trafic

ATMB mobilise chaque hiver plus de 150 professionnels dont 43 24 h/24. Elle s'appuie sur 55 engins, des systèmes d'aide à la décision, des stations météo et des logiciels météo. En 2006-2007, le service hivernal a représenté plus de 600 heures d'intervention. Pour associer ses clients à cette mobilisation, ATMB a diffusé plus de 130 000 guides pratiques sur la conduite en hiver. ■

le troisième domaine skiable interconnecté des Alpes françaises. Avec les beaux jours, les amateurs de glisse y cèdent la place aux amoureux de la nature. Entre 700 et 1 300 m d'altitude, la réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval invite à la découverte

de deux cirques glaciaires d'où jaillissent d'impressionnantes cascades. La plus grande réserve naturelle de Haute-Savoie regroupe aussi une flore et une faune exceptionnelles. **Flaine, Les Carroz, Morillon, Praz-de-Lys-Sommand, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval.**



ATMB, partenaire du Sifor, cofinance et pilote les travaux pour renforcer la protection de la douane de Vallard en cas de crue centennale de la rivière Foron.

Renée Magnin, maire de Gaillard et présidente du syndicat d'entretien et d'aménagement du Foron du Chablais genevois (Sifor),

Bernard Port, directeur des investissements de l'Autoroute Blanche.

Acteur du développement local

**1,6 million
d'euros**

pour renforcer la protection de la douane de Vallard en cas de crue centennale du Foron. Ces travaux sont financés par ATMB, le conseil régional, le conseil général, le canton de Genève, le Sifor et l'Union européenne.

Employeur et acteur des échanges économiques locaux, ATMB s'engage de manière croissante aux côtés des collectivités et des entreprises.

En 2006, des dossiers clés pour la desserte locale et l'environnement ont mobilisé les équipes d'ATMB, à l'image des trois demi-échangeurs, des contrats de rivière ou de la surveillance des tunnels de la RN205.



La rivière Foron.

39 millions d'euros pour la sécurité et l'intégration de la RN205

Depuis plusieurs années, ATMB investit pour le réaménagement de la RN205. Située entre l'Autoroute Blanche et la rampe d'accès du Tunnel du Mont Blanc, la RN205 constitue un axe incontournable, pour la desserte des communes et les échanges entre la Suisse, la France et l'Italie. Destinés à sécuriser l'itinéraire et à faciliter le trafic local, ces travaux pluriannuels représentent pour ATMB un investissement de 39 millions d'euros, sur un total de 70 millions d'euros cofinancés avec l'État, la Région et le Département. ATMB assure également la maîtrise d'ouvrage du chantier du carrefour de la Vigie, qui a porté en 2006 sur les aménagements paysagers et l'habillage en pierre des murs de la voie montante au tunnel. Au total, sur ce chantier, ATMB aura consacré 1,2 million d'euros à l'environnement.

ATMB, employeur et contributeur direct à l'économie locale

L'Autoroute Blanche et le GEIE du Tunnel du Mont Blanc regroupent respectivement 349 et 252 personnes, soit 601 salariés (équipes mises à disposition par SITMB et par la société GSA incluses). Employeur de premier plan, ATMB contribue directement au développement local en facilitant les échanges économiques et

en faisant appel aux entreprises de la région dans le cadre des investissements permanents pour l'amélioration de son réseau (22,4 millions d'euros en 2006). Sur le plan des impôts et taxes, la contribution d'ATMB s'est élevée à 9,99 millions d'euros dont 3,5 millions pour la taxe professionnelle.

Des compétences au service des entreprises et des collectivités

Pour le compte de la direction interdépartementale des routes Centre-Est (DIR), les équipes d'ATMB assurent depuis juin 2006 la surveillance de deux tunnels sur la RN205. Cette mission s'appuie sur le savoir-faire des opérateurs du poste de commandement SIERRA de l'Autoroute Blanche et sa technologie. Leur mission consiste à visionner le trafic, à gérer les alertes 24 h/24 et à piloter les équipements des tunnels, en collaboration avec les équipes de la DIR sur le terrain.

Avec 10 000 kilomètres de fibres optiques reliant les équipements de l'autoroute, ATMB est partenaire des opérateurs de télécommunication (Alice, Neuf Cegetel...), des entreprises et collectivités (université de Genève, conseil général de Haute-Savoie), notamment pour la fourniture de liaisons Internet haut débit. En 2006, l'activité a représenté 443 000 euros de recettes.



Eau, air : préserver les ressources naturelles

En matière de protection de l'eau, ATMB s'est engagée en 2006 aux côtés de la communauté de communes du Genevois à hauteur de 460 000 euros sur quatre ans pour le contrat de rivière Arve et Rhône. Avec les partenaires du contrat de rivière Foron, ATMB a étudié le projet de doublement de la capacité d'écoulement du Foron au niveau de la traversée de la plate-forme douanière de Vallard, afin de limiter les risques liés aux crues centennales. Les travaux correspondants, cofinancés par ATMB à hauteur de 320 000 euros, sont programmés pour fin 2007-début 2008. Côté GEIE du Tunnel du Mont Blanc, 140 000 euros ont été investis pour optimiser le dispositif de traitement des eaux.

Concernant la qualité de l'air, les résultats mesurés en 2006 par l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie en centre-ville de Chamonix et en bordure de la RN205 montrent un respect des seuils de valeur limite. Pour le dioxyde d'azote, la valeur annuelle limite est respectée avec 3 dépassements du seuil sur les 18 autorisés par an en centre-ville et aucun dépassement en bordure de la RN205. Pour les poussières en suspension, les concentrations annuelles sont stables depuis plusieurs années et ne dépassent pas les seuils réglementaires. Sur les 35 dépassements autorisés, le seuil de la valeur limite journalière a été dépassé 17 fois en centre-ville et 31 fois en bordure de la RN205. Des résultats similaires ont été observés côté italien.



Trois nouveaux demi-échangeurs pour une desserte locale accrue

En 2006, ATMB a poursuivi les études et les démarches administratives pour la réalisation d'échangeurs complets à Bonneville, Passy et Sallanches. Achevés en 2008-2009, ces ouvrages permettront aux clients de l'autoroute d'entrer et de sortir de l'A40 quel que soit leur sens de circulation. Objectifs : optimiser la desserte des zones économiques, faciliter les déplacements

des Haut-Savoyards et accroître la qualité de vie des riverains grâce à un trafic fluidifié sur le réseau secondaire. Représentant un coût total de 24,4 millions d'euros, les trois projets sont financés par les collectivités au premier rang desquelles le conseil général de Haute-Savoie, et par ATMB à hauteur de 6,5 millions d'euros.



Carrefour de la Vigie (RN205), des travaux pilotés et financés par ATMB pour la fluidité du trafic local, la sécurité et l'environnement.

Sallanches : l'une des trois communes à bénéficier d'un échangeur complet en 2009.



Au Tunnel du Mont Blanc, depuis 2002, les véhicules lourds les plus performants au niveau environnemental bénéficient de tarifs préférentiels. En 2006, les Euro 1 (tarif majoré, car moins performants au niveau environnemental) n'ont représenté que 0,6 % du trafic lourd au tunnel alors qu'ils constituaient en 1999, avec les Euro 0 (interdits depuis 2002), la quasi-totalité du parc. Les Euro 3 (moins de 4 ans d'âge) ont totalisé 87 % du trafic lourd. Pour mémoire, entre les Euro 0 et les Euro 4, le taux de particules a été divisé par 18 et celui de monoxyde de carbone par 7,4.

Dans le cadre du déploiement du télépéage pour les poids lourds, une tarification écologique est également à l'étude à l'autoroute.

Mécénat : un soutien durable aux associations locales

Depuis plusieurs années, ATMB soutient l'association **Loisirs Assis Évasion**, dédiée au handisport nature et montagne, ou encore le Téléthon. Sur le plan de la protection de l'environnement, elle a cofinancé en 2006 le parcours de découverte du massif du Vuache ainsi que la station météo de l'Aiguille du Midi à Chamonix pour suivre les évolutions du climat en altitude. En matière touristique, ATMB a initié de premiers partenariats avec Les Gets/Morzine, Les Carroz et Châtel. Pour accompagner ses salariés dans leur engagement associatif, ATMB a également soutenu financièrement plus d'une dizaine de structures locales en 2006 (clubs sportifs, écoles...). ■

ZOOM SUR... le Pays du Mont-Blanc



Dominé par le plus haut sommet d'Europe, le Pays du Mont-Blanc est un massif mythique avec des phénomènes naturels uniques, à l'image du glacier des Bossons. Il regroupe 14 stations et villages et plus de 400 hameaux, à l'identité et au patrimoine préservés.

C'est le paradis de la haute montagne, de la randonnée et des traditions alpines, avec plus de 10 000 hectares classés en réserves naturelles. Pour un long trek ou une simple balade, ses sentiers sont une invitation à la découverte des secrets des montagnes.

Chamonix-Mont-Blanc, Combloux, Cordon, Les Contamines-Montjoie, Les Houches, Megève, Praz-sur-Arly, Sallanches, Servoz, Saint-Gervais-les-Bains, Passy, Vallorcine.



Chaque année, plus de 400 jeunes en formation professionnelle sont accueillis par des équipes d'ATMB et du GEIE du Tunnel du Mont Blanc.

Erika Noro,
service communication
du GEIE-TMB.

Au service des équipes et de la stratégie d'ATMB

**910 554
euros**

consacrés à la formation
des équipes (équipes SITMB
et GSA incluses).

Pour offrir 24 h/24 une qualité de service et une sécurité optimales, les femmes et les hommes constituent l'atout premier d'ATMB.

Pour répondre pleinement aux évolutions d'ATMB et aux attentes de ses équipes, la politique de ressources humaines capitalise sur une gestion anticipée des carrières, des plans de formation ambitieux et un dialogue social permanent.



De gauche à droite : Bruno Bornay, Damien Missillier et Fabrice Depoisier, du centre d'entretien de Bonneville (Autoroute Blanche).

601 personnes pour 122 kilomètres de réseau

En 2006, les équipes d'ATMB regroupaient 349 personnes basées en Haute-Savoie, dans l'Ain et à Paris. Au Tunnel du Mont Blanc, les équipes du GEIE-TMB totalisaient 252 personnes (86 mises à disposition par ATMB, 94 par SITMB et 72 par GSA pour les équipiers d'intervention immédiate basés aux trois postes de secours du tunnel). Au total, sur l'année 2006, la masse salariale d'ATMB a augmenté de plus de 6 %.

Une priorité : la gestion des carrières et des compétences

La démarche engagée pour capitaliser sur les compétences et les souhaits des équipes a permis en 2006 de faciliter la mobilité interne. Ainsi, 32 postes ont été ouverts et ont suscité 90 candidatures internes, dont les deux tiers provenaient de la filière péage. Les recrutements ont été effectués à 33 % par voie de mobilité et de promotion internes. Les entretiens annuels, étendus à l'ensemble des salariés de l'Autoroute Blanche depuis 2005, étaient placés au cœur de la démarche. Sur cette

base, l'évolution salariale liée à la performance et au déroulement de carrière a bénéficié à plus de 100 salariés de l'Autoroute Blanche en 2006.

Des missions clarifiées et des synergies accrues

En mars 2006, ATMB a mis en place une nouvelle organisation pour clarifier les missions des directions et des services, fiabiliser les procédures et développer les synergies entre les équipes. Parmi les principales évolutions : le regroupement des compétences au service du client et de la sécurité au sein d'une direction du réseau, avec une montée en puissance de l'activité péage.

910 554 euros consacrés à la formation

En 2006, les équipes de l'Autoroute Blanche et du GEIE-TMB ont bénéficié d'un budget de formation de 530 554 euros, soit près de 3 % de la masse salariale, auquel il faut ajouter 380 000 euros pour la formation des nouveaux équipiers d'intervention immédiate au tunnel.



Sophie Deutsch, péagère
au GEIE du Tunnel du Mont Blanc.

À l'Autoroute Blanche, 275 personnes ont suivi une formation, soit 5 324 heures dispensées pour un budget total de 403 554 euros. Sur les 94 formations proposées aux équipes de l'autoroute, trois nouveaux modules ont été mis en œuvre. Pour les agents de sécurité et les surveillants de viabilité, des sessions de sensibilisation au risque matières dangereuses ont été organisées. Les équipes de la filière péage ont bénéficié d'un programme de formation en anglais par Internet et par téléphone. Par ailleurs, la formation du personnel d'encadrement s'est poursuivie en 2006 avec des formations au management et à la communication managériale.

Au GEIE du Tunnel du Mont Blanc, la formation a représenté un budget de 507 000 euros dont 380 000 pour les équipes de la société GSA. Avant leur prise de fonctions en décembre, les 72 nouveaux équipiers d'intervention immédiate mis à disposition par GSA ont suivi deux mois de formation. Des formations ont également été réalisées au centre de formation du tunnel du Fréjus et au Centre d'études des tunnels. Au total pour le GEIE-TMB, 90 % du budget de formation a été consacré à la sécurité et aux équipes de GSA. L'autre axe majeur, inscrit dans le cadre de la gestion unitaire franco-italienne, concerne le bilinguisme avec des programmes individuels de perfectionnement.



Formation professionnelle

ATMB ouvre ses portes à plus de 400 jeunes

Depuis 2004, ATMB accueille des élèves de lycées professionnels pour leur faire découvrir les coulisses de l'A40 et du Tunnel du Mont Blanc, mais également pour les sensibiliser à la sécurité routière.

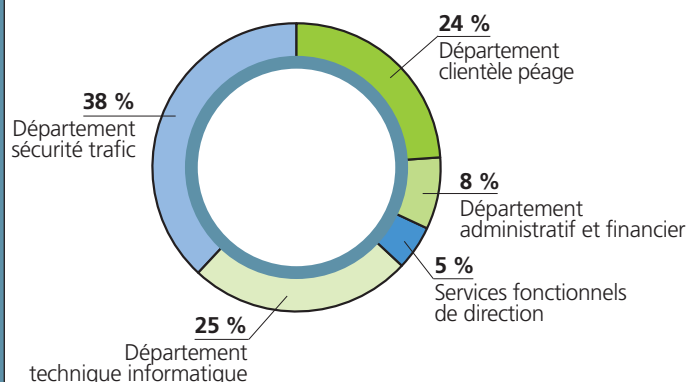
En 2006, près de 400 élèves de la Haute-Savoie et de l'Ain ont participé aux sessions animées par les équipes de l'Autoroute Blanche. Au programme : les

spécificités de la conduite sur autoroute, la présentation du poste de commandement SIERRA de Bonneville, le dispositif de sécurité au Tunnel du Vuache ou encore le métier de conducteur de travaux...

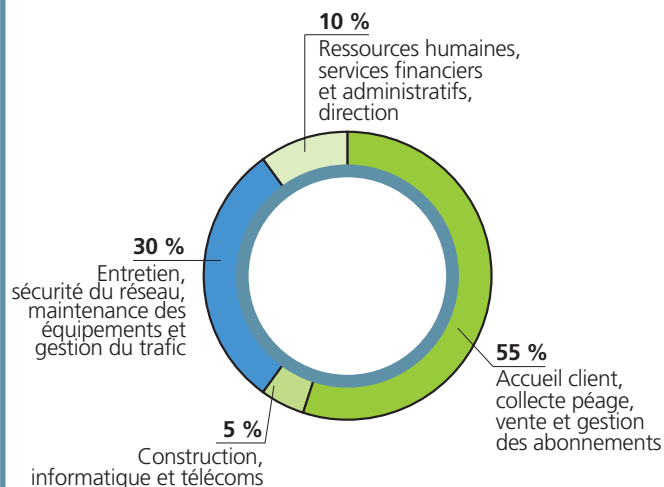
Au Tunnel du Mont Blanc, les équipes du GEIE ont elles aussi organisé des visites en 2006, accueillant plus de 1 000 personnes sur 50 sessions.

Les effectifs 2006 par métier

252 personnes pour le GEIE du Tunnel du Mont Blanc
(86 mises à disposition par ATMB, 94 par SITMB et 72 par GSA)



349 personnes pour l'Autoroute Blanche



601 personnes font vivre à l'Autoroute Blanche et au GEIE du Tunnel du Mont Blanc l'exigence de sécurité et de qualité de service.

Un dialogue social permanent : 17 accords signés en 2006

Au Tunnel, pour une gestion unitaire franco-italienne, deux accords ont été signés avec les représentants du personnel des deux pays.

La fusion de la société de gestion de l'Autoroute Blanche (SGAB) et d'ATMB a nécessité l'harmonisation d'accords d'entreprise, en concertation avec les partenaires sociaux. Ainsi, 13 thèmes ont fait l'objet d'accords pour les mesures salariales, l'intéressement, la parité salariale homme/femme ou le régime de protection santé.

ZOOM SUR... la vallée d'Aoste



La plus petite région italienne regroupe les sommets parmi les plus prestigieux des Alpes : versant méridional du mont Blanc, Mont Rose, Cervin et Grand Paradis. Les glaciers y occupent une surface de 200 km². Sur 8 domaines, les stations valdôtaines offrent une qualité d'enneigement pour toutes les glisses, du ski plaisir au ski

hors-piste avec un domaine réputé pour l'hélicski.

Antey, Arvier/Planaval, Ayas, Antagnod, Bionaz, Breuil-Cervinia, Brusson, Chamois, Ayas/Champoluc, Champorcher, Cogne, Saint-Vincent/Col de Joux, Courmayeur, Courmayeur/Val Ferret, Étroubles, Gaby, Gressoney-la-

Trinité, Gressoney-Saint-Jean, La Magdeleine, La Salle, La Thuile, Morgex/Arpy, Ollomont, Pila, Rhêmes-Notre-Dame, Saint-Barthélemy, Saint-Nicolas, Saint-Oyen, Saint-Rhémy-en-Bosses, Torgnon, Valgrisenche, Valpelline, Valsavarenche, Valtournenche, Verrayes.



Chiffre d'affaires : 140 millions d'euros

Résultat net : 34 millions d'euros

Dettes financières et emprunts : 406 millions d'euros



Compte de résultat	2006	2005
Chiffres clés (en milliers d'euros)		
Chiffre d'affaires	140 147	128 420
Charges d'exploitation	- 90 685	- 90 176
Résultat d'exploitation	49 462	38 244
Résultat financier	- 19 192	- 23 632
Résultat courant	30 270	14 612
Résultat net	34 538	9 813

Poursuivre la consolidation financière d'ATMB

140,1 millions d'euros de chiffre d'affaires

En 2006, le chiffre d'affaires d'ATMB a connu une progression de 9 % liée à un trafic moyen supérieur à celui de 2005 sur la globalité de l'année, avec une croissance de 3,3 % pour l'Autoroute Blanche et de 3,5 % pour le Tunnel du Mont Blanc, tous types de véhicules confondus. La répartition du chiffre d'affaires se fait, pour les recettes de péage, à hauteur de 87,8 millions d'euros pour l'Autoroute Blanche et de 51,4 millions d'euros pour le Tunnel du Mont Blanc, pour la concession française.

Pour permettre à ATMB de maintenir son niveau d'investissements, la révision des tarifs de l'Autoroute Blanche s'est traduite en février 2006, conformément au contrat de concession signé avec l'État, par une hausse moyenne du tarif kilométrique de 1,96 % pour les véhicules légers en cohérence avec l'inflation, et de 2,97 % pour les poids lourds. Au Tunnel du Mont Blanc, les tarifs ont été révisés en deux fois. En janvier 2006, la dernière tranche d'augmentation permettant de compenser les travaux de réaménagement du tunnel a été appliquée en moyenne à hauteur de 3,96 % pour les poids lourds et de 2,24 % pour les véhicules légers. En juillet, un second réajustement de 1,98 % pour tous les véhicules est intervenu pour tenir compte de la moyenne des taux d'inflation en Italie et en France.

Les autres produits, pour un montant de 939 000 euros, relèvent des installations commerciales, de la location de fibres optiques et du contrat de télésurveillance des deux tunnels de la RN205.

Un résultat net qui permet de couvrir les reports à nouveau négatifs

Grâce aux résultats nets enregistrés en 2005 et 2006, ATMB a pu compenser les 38 millions d'euros de pertes cumulées entre 1998 et 2004. L'évolution positive du résultat net d'ATMB est essentiellement portée par la croissance du chiffre d'affaires et la stabilité des charges, à l'exception de celles liées au personnel en augmentation de plus de 6 %. Le résultat exceptionnel s'est élevé à 4,7 millions d'euros, dont 2,7 millions grâce à l'indemnisation d'ATMB par l'État dans le cadre des investissements réalisés au titre de l'A400. Le résultat financier reste négatif à - 19,2 millions d'euros. Il est essentiellement dû au niveau de la dette.

406 millions d'euros de dettes

En conséquence des lourds emprunts réalisés notamment pour le Tunnel du Mont Blanc, ATMB continue de faire face à une dette lourde de 406 millions d'euros – contre 425 millions en 2005 –, qui ne pourra être résorbée que progressivement.

22,4 millions d'euros pour la sécurité et la qualité

Pour la sécurité et la qualité de service sur son réseau, ATMB a maintenu en 2006 un haut niveau d'investissement avec une enveloppe de 22,4 millions d'euros pour l'Autoroute Blanche, le Tunnel du Mont Blanc et la RN205. ■



Compte de résultat	2006	2005
(en milliers d'euros)		
Chiffre d'affaires	140 147	128 420
Charges d'exploitation	(90 685)	(90 176)
Achats et charges externes	(24 615)	(24 925)
Charges de personnel	(21 995)	(20 666)
Autres produits et charges (nets) d'exploitation	2 207	936
Impôts et taxes	(9 996)	(8 985)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(36 286)	(36 536)
Résultat d'exploitation	49 462	38 244
Charges et produits financiers	(19 192)	(23 632)
Résultat courant	30 270	14 612
Charges et produits exceptionnels	4 750	(4 511)
Participation des salariés		
Impôt sur les résultats	(482)	(288)
Résultat net	34 538	9 813

Bilan - Actif	2006	2005
(en milliers d'euros)		
Immobilisations incorporelles	668	1 137
Immobilisations corporelles domaine propre	479	472
Immobilisations corporelles :		
- Domaine concédé	818 533	813 874
- Amortissements	(439 221)	(409 070)
Immobilisations financières	1 390	1 331
Total actif immobilisé	381 849	407 744
Stocks et en-cours	539	394
Clients et comptes rattachés	24 354	19 173
Autres créances et comptes de régularisation	88 927	142 349
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	87 195	22 040
Total actif circulant	201 015	183 956
TOTAL DE L'ACTIF	582 864	591 700

Bilan - Passif	2006	2005
(en milliers d'euros)		
Capital	22 298	22 299
Réserves	34 128	44 746
Report à nouveau	(28 220)	(38 033)
Résultat	34 538	9 813
Subventions d'investissement	21 834	22 563
Capitaux propres	84 578	61 388
Provisions pour risques et charges	32 430	30 589
Emprunts et dettes financières	406 084	425 044
Fournisseurs et comptes rattachés	14 822	11 873
Autres dettes et comptes de régularisation	44 950	62 806
Total dettes	465 856	499 723
TOTAL DU PASSIF	582 864	591 700




Tableau des flux de trésorerie		2006	2005
(en milliers d'euros)			
Résultat net		34 538	9 813
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements et provisions		38 157	64 220
Plus-value / moins-value de cession		(77)	(22 179)
Impact des changements de principes comptables		-	-
Autres		(2 815)	(1 335)
Marge brute d'autofinancement		69 803	50 519
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité			
Créances		(4 049)	(14 541)
Charges constatées d'avance		(21)	(27)
Stocks et en-cours		(145)	(270)
Dettes d'exploitation et diverses		(8 459)	11 580
Autres		(2 158)	(2 141)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(14 832)	(5 399)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		54 971	45 120
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(11 007)	(13 177)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		153	106
Païement sur créance ADELAC		36 826	-
Païement sur solde créance A400		12 701	-
Variation nette des autres immobilisations financières		(85)	(73)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		38 588	(13 144)
Subventions d'investissement reçues		672	553
Émission d'emprunts		-	12 000
Remboursement d'emprunts		(19 751)	(58 931)
Amortissement actions A		(10 618)	
Autres variations		-	(2)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		(29 697)	(46 380)
Incidence des variations de cours des devises			
Variation de trésorerie		63 862	(14 404)
Trésorerie d'ouverture		22 040	36 444
Trésorerie de clôture		85 902	22 040




Capitaux propres								
(en milliers d'euros)	2005	Résolutions AG du 1 ^{er} juin 2006			Résultat 2006	Mouvements Subventions 2006	Annulation de 38 actions A autodétenues	2006
		Affectation fonds d'amortissement	Amortissement des actions A	Affectation du résultat 2005				
Capital	22 299						(1)	22 298
Réserve légale	2 593							2 593
Autres réserves	32 013	(482)						31 531
Report à nouveau	(38 033)			9 813				(28 220)
Subv. d'investissements	22 563					(729)		21 834
Fonds d'amortissement								
Actions A	10 140	482	(10 618)					4
Résultat 2005	9 813			(9 813)				0
Résultat 2006					34 538			34 538
Capitaux propres	61 388	0	(10 618)	0	34 538	(729)	(1)	84 578

Rapport général du commissaire aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe 2.2 de l'annexe indique les modalités selon lesquelles les dispositions du plan comptable général sur la dépréciation des actifs, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2005, ont été mises en œuvre et n'ont pas abouti à la constatation d'une dépréciation sur les immobilisations concédées, en plus des amortissements comptabilisés. Nous nous sommes assurés que les hypothèses retenues, ayant permis d'aboutir à cette solution, étaient issues d'un processus adéquat de sélection.

- Le paragraphe 3.2.9 de l'annexe mentionne les éléments retenus pour évaluer la provision au titre des contentieux liés au sinistre intervenu dans le Tunnel du Mont Blanc en 1999, cette provision ayant été comptabilisée en 2005 à la suite de la condamnation pénale de la société. Nous avons pris connaissance et apprécié les analyses effectuées par la société et ses conseils ayant permis d'évaluer cette provision et ne pas en modifier le montant à la clôture de l'exercice 2006.
- Le paragraphe 3.2.6 de l'annexe fait état des aspects retenus pour évaluer les sommes à recevoir par la société au titre des travaux engagés pour l'autoroute A41. Nous avons examiné les hypothèses retenues justifiant le maintien à l'actif de ces sommes.
- Le paragraphe 3.2.12 de l'annexe précise les modalités d'évaluation de la dette de la société à l'égard de l'État, relative au fonds de concours RN205.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense, le 26 avril 2007

Salustro Reydel,

Membre de KPMG International



Benoît Lebrun
Associé

Conception-réalisation :

Rédaction : Porteur d'image

Photos : Thomas Bartel, Emmanuel Gaffard, Christophe Huret, Christophe Lemos, Ambroise Tezenas, Strates,
Olivier Vaussenat, Stanislas Wolf, X, GEIE-TMB, Semaphore, DR.

Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier « cyclus », issu de fibres 100 % recyclées et produit sans chlore ou dérivé. Tous les déchets provenant du processus de production sont également recyclés.



Paris

100, avenue de Suffren

75015 Paris

Tél. : 01 40 61 70 00 / Fax : 01 40 61 70 01

Bonneville

1440, route de Cluses

74138 Bonneville Cedex

Chamonix

Immeuble Le Majestic

74400 Chamonix

Groupement Européen d'Intérêt Économique du Tunnel du Mont Blanc

Plate-forme sud du Tunnel du Mont Blanc

11013 Courmayeur (AO) Italie